



MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU NIGER

AUPRÈS DES NATIONS UNIES

417 EAST 50TH STREET, NEW YORK, N.Y. 10022

**59^{ème} SESSION ORDINAIRE DE
L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES**

**DISCOURS DE S.E. MME AICHATOU MINDAOUDOU
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES
ET DE LA COOPERATION
DE LA REPUBLIQUE DU NIGER**

(Vérifier à l'audition)

NEW YORK, LE 28 SEPTEMBRE 2004

Monsieur Le Président,

Permettez moi d'associer ma voix à celles de ceux qui m'ont précédée pour vous présenter au nom de mon pays, le Niger, de la délégation qui m'accompagne et du mien propre, nos chaleureuses félicitations, pour votre brillante élection à la présidence de la 59eme Session de l'Assemblée Générale.

Le Président en exercice de l'Union Africaine, **SEM Olosegun Obasanjo**, a déjà exprimé ici même, il y a quelques jours, la reconnaissance de notre continent à la communauté internationale, qui en vous choisissant, a porté un des plus illustres fils de l'Afrique à la Présidence de l'Assemblée Générale des Nations Unies.

Nous nous associons tout naturellement à cette expression de gratitude.

Nos ardents voeux de succès vous accompagnent dans l'accomplissement de votre exaltante mission, et vous savez que depuis toujours l'appui du Niger vous est tout naturellement acquis.

A votre prédécesseur, son Excellence **Monsieur Julian Hunte**, je voudrais présenter nos félicitations pour la compétence, l'ardeur et l'autorité avec lesquelles il a dirigé les travaux de la 58^{ème} session de l'Assemblée dans un contexte international difficile.

**Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Général,
Mesdames et Messieurs,**

La Communauté internationale se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins : la paix et la sécurité mondiales, déjà mises à rude épreuve par des conflits armés récurrents, subissent les menaces ou les assauts meurtriers d'actes terroristes ; ce qui assombrit davantage le climat mondial d'incertitude et d'insécurité.

Dans votre intervention d'ouverture vous aviez vous-même évoqué un de ces conflits à la fois persistant et meurtrier, celui du Moyen Orient, conflit qui coûte tant à l'humanité, en termes de vies humaines, de ressources financières et d'espoir perdu.

Les statistiques macabres provenant de cette région rappellent s'il en était encore besoin, l'urgente nécessité de ramener les Parties autour de la table de négociation sur la base de la feuille de route que le Conseil de Sécurité a lui-même endossée par sa résolution 1515.

Monsieur le Président,

Aujourd'hui, en plus du problème palestinien et en gardant l'Irak présent à l'esprit la situation au Moyen Orient constitue plus que jamais le noyau de la problématique de la Paix et de la sécurité mondiales.

S'agissant de l'Irak, Pays avec lequel le Niger partage cette même foi en l'islam, foi qui fonde notre appartenance commune à l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI), nous ne pouvons que déplorer tant de pertes en vies humaines et tant de violence aveugle qui constituent le lot quotidien du peuple irakien.

Nous espérons vivement qu'une coopération internationale élargie et revigorée permettra d'accélérer l'instauration en Irak d'institutions libres et démocratiques, de mettre fin au chaos qui semble s'y installer et d'y apporter la paix et la stabilité nécessaires au développement socio-économique du pays.

Monsieur Le Président,

Membre du Groupe de contact de l'Organisation de la conférence Islamique sur le Jammu et Cashimir, le Niger pense qu'un dialogue soutenu entre l'Inde et le Pakistan permettra de baliser la voie d'une solution pacifique de ce conflit à travers l'exercice par le peuple du Kashmir de son droit à l'autodétermination, conformément aux résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies.

Concernant le Sahara Occidental, le Niger réitère son soutien aux efforts déployés par les Nations Unies, en vue de parvenir à un règlement juste et global du conflit. L'action méritoire du Secrétaire Général doit être poursuivie et soutenue jusqu'à ce qu'une issue heureuse soit trouvée conformément aux résolutions pertinentes des Nations Unies, notamment les résolutions 1495 et 1441 du Conseil de Sécurité.

Monsieur le Président,

Au Niger, nous avons, au bout d'un processus long et parfois pénible, instauré un système politique où fleurissent une multitude de partis, de media privés et d'organisations de la société civile, le tout sous le parapluie protecteur d'une Constitution qui garantit la Séparation des Pouvoirs et l'indépendance de la justice.

SEM Tandja Mamadou, Président de la République depuis les élections démocratiques du 22 Novembre 1999, a déjà convié le 14 Septembre dernier les Nigériens aux urnes pour de nouvelles élections présidentielles et législatives qui se tiendront à partir du 13 Novembre prochain. Ce sera ainsi la première fois

depuis 1991, date de l'instauration du multipartisme au Niger, qu'un mandat démocratique plein et entier aura été conduit à son terme.

Et il l'aura été avec succès car, sur le plan interne la paix sociale est revenue, l'autorité de l'Etat restaurée, l'économie remise sur les rails et l'espoir redonné aux Nigériens. Le 24 Juillet dernier, l'édifice des structures démocratiques a été complété par des élections municipales et locales organisées à la plus grande satisfaction de tous.

Ce blason redoré de l'Etat a permis, grâce à l'intervention **personnelle** du Président Mamadou Tandja, de vaincre très rapidement le dernier carré de ceux qui résistaient encore au Programme Elargi de Vaccination contre la Poliomyélite

C'est le lieu ici de remercier très sincèrement la communauté internationale, en particulier l'Organisation Mondiale de la Santé, l'UNICEF, le Centre anti-épidémiologique des Etats Unis et le Rotary Club International pour avoir efficacement accompagné nos efforts dans ce combat.

Au plan extérieur, ceux de nos partenaires bilatéraux aussi bien publics que privés qui avaient quitté le Niger avant 1999 sont depuis revenus. La présidence par le Niger de l'Union **Economique** et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et, l'année dernière, celle de l'Organisation des Etats Sahelo-Sahariens CEN-SAD a donné une plus grande visibilité à notre action extérieure pour la paix et la sécurité en Afrique. Cette action s'est matérialisée notamment par l'envoi d'un contingent nigérien en Côte d'Ivoire, d'observateurs militaires en République Démocratique du Congo (RDC) et des éléments de la police civile au Burundi, en République Centre Africaine et au Timor Leste.

Nous en tirons la conviction **que** l'appui de la communauté internationale est aujourd'hui plus que jamais indispensable pour aider l'Afrique à renforcer les capacités de ses institutions sous-régionales et celles de son organisation continentale, l'Union Africaine;

Sous l'impulsion du **Président Olesegun Obasanjo**, l'Union Africaine oeuvre sans répit pour prévenir les conflits dans ceux des pays africains où la paix prévaut, pour y consolider la paix et la sécurité là où, comme en Guinée Bissau, en Sierra Leone, ou au Libéria, les populations sortent à peine d'une situation d'instabilité politique ou de conflits armés meurtriers ; et enfin, pour éteindre les foyers de tension qui persistent en Côte d'Ivoire, en République démocratique du Congo, au Burundi et au Soudan.

L'expérience de la prévention et de la résolution des conflits en Afrique nous enseigne que la règle d'or en la matière est de faire confiance aux institutions sous-régionales ainsi qu'à l'Union Africaine, et de les appuyer en moyens logistiques et financiers conséquents.

A cet égard, le Niger se félicite de la décision prise par le Conseil de sécurité de soutenir la décision de l'Union Africaine de renforcer et d'élargir sa mission d'observation au Darfour et d'encourager les Etats membres à fournir tout l'équipement et les ressources logistiques, financières et matérielles qu'exige l'expansion rapide de la mission.

Nous espérons vivement que les différents protagonistes de ce conflit répondront positivement aux appels venant d'Afrique et d'ailleurs pour mettre très vite un terme à cette tragédie et arriver à la conclusion d'un accord de paix global dont dépendra l'avènement d'un Soudan pacifique et prospère.

Monsieur le Président,

Dans le cadre des nouvelles initiatives de développement de l'Afrique, les chefs d'Etat de l'Union Africaine ont convenu, lors du sommet extraordinaire tenu récemment à Ouagadougou, de placer l'emploi au centre de leurs politiques économiques et sociales. Comme l'a indiqué si justement SEM Blaise Compaoré, Président du Burkina Faso et hôte du sommet, l'Afrique a besoin du concours effectif de la communauté internationale pour la mise en oeuvre des décisions de Ouagadougou.

Monsieur le Président,

De la Déclaration du Millénaire aux conférences et sommets mondiaux qui l'ont suivie, de nombreuses décisions internationales ont consacré la lutte contre la pauvreté comme priorité mondiale et comme défi majeur pour l'humanité.

Comment dès lors comprendre, que des centaines de millions de personnes continuent encore à croupir dans la misère et le dénuement le plus total ?

Comment comprendre qu'en cette ère d'avancées technologiques et scientifiques, le VIH/SIDA et autres pandémies, continuent de faire des ravages dans le monde, particulièrement en Afrique ?

Comment comprendre qu'à l'heure de la mondialisation, une grande partie de la planète, notamment les PMA, vit toujours dans l'exclusion la plus totale du commerce international ?

Comment comprendre enfin qu'en dépit des engagements pris à travers les conventions internationales pertinentes, l'environnement mondial continue de se dégrader insidieusement, hypothéquant dangereusement l'avenir des générations futures ?

Monsieur le Président,

Face à cette situation, et au regard de la modicité des ressources financières jusque là consenties pour faire face aux problèmes vitaux qui assaillent l'humanité, l'on peut à juste titre s'interroger sur l'existence d'une volonté politique réelle de la part des pays riches d'aider les plus démunis à vaincre l'extrême pauvreté. A titre illustratif, le fonds mondial pour la lutte contre le SIDA et le Fonds de solidarité mondial pour l'élimination de la pauvreté dont nous saluons la création, souffrent d'une insuffisance cruelle de ressources.

En outre, les modalités d'octroi des dites ressources aux pays éligibles nous semblent devoir être calquées sur celles en vigueur pour les Fonds levés dans le cadre de l'initiative concernant les Pays Pauvres Très endettés (ou PPTÉ), de façon à en assurer une gestion à la fois responsable et transparente.

Il faut bien se rendre à l'évidence que devant la stagnation économique, la pauvreté et le manque de perspectives qui constituent de sérieuses menaces pour la stabilité sociale des jeunes démocraties des pays en développement, la coopération internationale est la clef de la réalisation des ODM, pour peu que pays développés et pays en développement acceptent d'assumer leurs responsabilités respectives.

A cet égard, les engagements pris à Doha en faveur de la promotion d'échanges commerciaux justes, le consensus de Monterrey sur le financement du développement et le Plan d'action de Johannesburg sur le développement durable, demeurent la pierre angulaire de la mise en oeuvre des ODM.

Cependant, la faiblesse des résultats atteints dans l'application des conclusions issues des grands fora appelle de la part de la communauté internationale tout entière, un sursaut de conscience.

Le prochain dialogue de haut niveau sur le financement du développement devra, à ce sujet, être l'occasion de remettre au centre du débat, l'importante question de la mobilisation des ressources aux fins du développement. A cet égard, la taxation, à une hauteur à convenir d'un commun accord, comme il l'a été rappelé lors du dernier sommet sur la pauvreté, de l'ensemble des transactions financières mondiales, est de nature à assurer un apport substantiel des fonds si nécessaires à la réalisation des objectifs de développement du millénaire.

Monsieur le Président,

La pauvreté endémique qui frappe particulièrement le continent africain n'est pas une fatalité en soit. Il est possible de réduire la pauvreté, pour autant que la communauté internationale se montre effectivement résolue à agir.

Il est possible de réduire la pauvreté si les pays industrialisés appliquaient sans tarder le programme renforcé d'allègement de la dette des pays pauvres très endettés et acceptent d'annuler toutes leurs dettes publiques bilatérales.

Il est possible de réduire la pauvreté si les pays industrialisés consentaient à augmenter l'APD au niveau nécessaire pour atteindre les ODM, soit une APD supplémentaire de l'ordre de 50 milliards de dollars par an.

Il est possible de réduire la pauvreté si les pays industrialisés se résolvait à ouvrir leurs marchés aux produits commerciaux des pays en développement et si les matières premières provenant de ces pays sont achetées à leur juste valeur.

Il est possible de réduire la pauvreté si les pays industrialisés supprimaient leurs subventions agricoles au coton et appuyaient conséquemment les pays concernés dans leur politique pour doter le monde paysan d'infrastructures agricoles adéquates et particulièrement du petit équipement rural.

Enfin, il est possible de réduire la pauvreté, si la mondialisation était mieux gérée et si l'interdépendance se traduisait par l'achèvement d'une architecture financière et commerciale internationale stable, démocratique, capable de répondre aux atteintes de toutes les parties.

Monsieur le Président,

Il n'y a pas si longtemps, la communauté internationale, le G8 en tête, déclarait solennellement son engagement à soutenir le NEPAD. Aujourd'hui force est de constater que ce bel élan tarde encore à se matérialiser en actions concrètes d'envergure à la hauteur des légitimes aspirations du continent africain.

Malgré les efforts constants que déploient les pays africains, il reste encore beaucoup à faire pour atteindre les objectifs contenus dans ce vaste et ambitieux Partenariat.

Il me plaît de dire ici que le Niger est très heureux de travailler avec le Bureau du Représentant du Secrétaire Général chargé du NEPAD ainsi qu'avec le Bureau du Haut Représentant des Nations Unies pour les PMA, les Pays sans littoral et les Petits Etats insulaires en développement.

Monsieur le Président,

Il s'avère important de rendre effective, l'application de la convention sur la désertification, convention qui est perçue comme celle qui illustre le mieux le lien entre dégradation de l'environnement et pauvreté.

Parlant de dégradation de l'environnement, comment passer sous silence les ravages écologiques occasionnés par l'invasion acridienne à laquelle est actuellement confrontée une partie de l'Afrique?

Faute d'avoir agi à temps, la communauté internationale, pourtant avertie du danger longtemps à l'avance, se doit à présent de mobiliser au plus vite les moyens financiers et matériels adéquats pour arrêter la progression du fléau afin d'enrayer le spectre de la famine qui plane sur les populations d'Afrique du Nord, du Sahel, voire de l'Afrique de l'Ouest tout entière.

Je vous remercie de votre aimable attention.